

recueilli, les paroles de miséricorde de votre honorable collègue, la recommandation des pêcheurs, le chant des cantiques, tout cela me fit une si vive impression, que me jetant à genoux, je me mis à prier. Je sortis avec les autres, bien enu. bien trouillé et fermement résolu de me confesser et de changer de vie. La nuit se passa dans les mêmes résolutions, je ne pus dormir, j'étais trop préoccupé de tout ce que j'avais entendu et vu. Je n'y tenais plus, et j'attendais avec impatience le moment de me débarrasser du poids énorme qui opprassait mon âme. Enfin, j'eus ce bonheur, je pus me décharger près de vous, et bien que ma confession paraissait difficile à faire, à peine l'eus-je commencée que Marie fit le reste, car j'étais dans ses mains. Le lendemain je pus m'unir à mon Dieu par la sainte communion, et dans ce moment solennel, le plus beau de ma vie, je lui jurai de lui rester fidèle jusqu'à la fin de mes jours. Et ainsi d'être à l'abri des occasions qui me furent si funestes, mon intention est de me retirer dans un lieu de retraite, où j'espére, avec la grâce de Dieu et le secours de Marie, travailler uniquement à mon salut, expier tous mes crimes, et chanter avec vous, pendant toute l'éternité, les miséricordes du Fils et de la mère, parce que vous aurez fléchi la justice divine en ma faveur, et que la miséricordieuse Marie n'aura rendu tous mes droits au céleste héritage.

“ Veillez, s'il vous plaît, monsieur le Doyen, solliciter ma persévérance : recommandez-moi instamment aux prières de vos associés. Je le leur rendrai, et Dieu les en récompensera.

“ Recevez, je vous prie, monsieur le Doyen, l'expression de ma gratitude et de mon profond respect.

Votre très-humble et très-obéissant - serviteur,”

Nous sommes tous fragiles, mais n'en croyez pas de plus fragile que vous même.

M. DE J.-C.

B U L L E T I N .

Dimanches d'octobre dédiés à MARIE.—L'abbé Joyer.—L'abbé Chiniqvy.—

Bénédiction de la première pierre de la cathédrale de Philadelphie.—

Restes de cadavre trouvés.—Disette et émeutes en Irlande.—Massacre

de Mgr. Epulu, vicaire-apostolique de la Mélanésie et de Micronésie.—

Mgr. Pompallier.—Algr. Batuffi.—Hospice de Caprius à Munich.

—Si le mois de mai est dédié à Marie ; le mois d'octobre peut lui être comparé par ses dimanches qui lui sont consacrés sous le rit de *doubt-e-majeur*, par des solennités qui doivent réveiller notre foi et notre amour envers la Reine du ciel. Le premier dimanche est la *colonnité du St. Rosaire* ; le second, la *fiête de la maternité de la B. V. Marie* ; le troisième, *Notre-Dame de la Victoire* ; le quatrième, la *Pureté de la B. V. Marie*. Pour entrer dans cet esprit de l'Eglise, qui veut que nous n'oublions pas de nous placer sous la protection de cette bonne Mère, nous donnerons à nos lecteurs quelques sujets édifiants, tirés des *Annales de l'Archiconfrérie*. Ces traits ne manqueront pas d'animer la dévotion des fidèles, et d'exciter la confiance des pêcheurs qui ont pour ainsi dire déjà perdu toute espérance.

—L'abbé Joyer, vénérable vieillard âgé de 83 ans, est venu se reposer de ses travaux apostoliques à l'Hospice St. Joseph ; ce respectable prêtre, si bien connu par son zèle dans les missions du golfe, et dans plusieurs cures, qu'il a desservies successivement en Canada, pendant près de cinquante ans, est une précieuse relique échappée à la révolution française, pendant laquelle, il a exposé sa vie au plus fort de la tourmente, pour secourir le petit nombre de ceux, qui n'ayant point oublié la loi de leur Dieu, refusaient comme Tobie, de sacrifier au veau d'or, ou plutôt, à la *Déesse de la raison*. La manière dont il a administré, plusieurs fois, les sacremens à ces chrétiens que la guillotine incessamment frappante, menaçait de tous côtés donnerait matière à d'éditions et curieuses épisodes. L'abbé Joyer aura soixante ans de prêtre le 24 de mars prochain.

—M. l'abbé Chiniqvy est arrivé en cette ville, mercredi dernier ; ce prêtre zélé, célèbre par ses missions dans plusieurs paroisses du diocèse de Québec et par son Manuel sur la tempérance est sur le point d'entrer au noviciat des R.R. PP. Oblats. Il abandonne une des plus belles et des plus avantageuses paroisses de ce diocèse pour entrer dans un ordre pauvre et qui ne lui offrira que des travaux pénibles ; la gloire de Dieu et le salut des âmes ont pu seuls lui dicter ce choix. Avant que d'entrer en son noviciat, il vint laisser à ses compatriotes un second témoignage de sa bienveillance envers eux, en leur donnant une seconde édition de son Manuel de tempérance. Cette édition est bien augmentée et beaucoup plus soignée que la première. Elle pourra être mise entre les mains de tous les enfants des écoles, vu son prix modique ; elle doit influer plus sur la génération

à venir que sur la présente, c'est ce qui fait qu'on insiste à en faire un livre élémentaire ; pour cette raison la typographie en sera soignée avec une extrême attention.

Mgr. de Montréal a accordé à M. l'abbé Chiniqvy une magnifique approbation de son Manuel, nous la donnons ici, elle sera connaitre quel prix notre vénérable évêque attachait à un ouvrage qui doit réformer les mœurs d'une grande partie des habitans de ce pays.

IGNACE BOURGET, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Nous avons vu et approuvé un excellent ouvrage, intitulé : *MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE*. Nous en recommandons la lecture à tous les fidèles de notre diocèse, qui y trouveront de puissans motifs de se préserver du vice si détestable de l'ivrognerie.

C'est la dernière recommandation que Nous leur faisons en partant pour la ville sainte, et le dernier acte que Nous signons comme un témoignage de l'ardent désir que Nous avons de voir régner en tous lieux la belle et sainte vertu de sobrieté.

Donné à Montréal, le 29 septembre 1846.

† IG. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

—Dimanche, le 13 septembre, Mgr. Kenrick a bénii la première pierre de sa nouvelle église cathédrale de St. Pierre et St. Paul, à Philadelphie ; il n'y avait pas moins de 10,000 personnes à cette auguste et pompeuse cérémonie ; la collecte a été de \$1,100. Outre cela plusieurs personnes ont donné \$1,000 pour leur contribution. C'est le désir de l'évêque que cet édifice ne soit élevé que par les bons volontaires des personnes généreuses.

—D'après la *Gazette des Trois-Rivières*, les restes du corps, ou plutôt les os d'un étranger du nom de Samuel H. Nye, habitant de Norwich, Vermont, ont été trouvés dans les bois de Champlain et de Ste. Geneviève ; il est probable que cet homme a été dévoré par un ours, comme ses vétemens étaient épars ça et là, et qu'on a trouvé du sumier d'ours auprès. D'après des papiers que cet homme avait sur lui, il a un fils dans l'armée du Mexique.

En Irlande, la disette va toujours en augmentant ; il y a eu des émeutes en différentes plages, où le peuple n'a pu avoir de l'emploi ; à Balinadée, trois ou quatre cents paysans se sont mis en frais d'emmener du bétail ; les dragons ont été obligé de faire des patrouilles dans les environs pour dissiper les émeutiers.

—Nous avions annoncé dans notre dernier numéro le meurtre d'un évêque dans la Nouvelle-Zélande, mais nous n'avions pas donné son nom que nous ignorions alors ; nous donnons aujourd'hui le récit de cette triste aventure d'après le journal de Sidney, cité par l'*Univers* :

“ Mardi, 16 décembre 1845, dit un rapport du capitaine Richard, goélette *Marian-Watson*, à sept heures et demie du matin, Monseigneur Fralle, messieurs Frémont et Chaurain, ainsi qu'un frère laïque, descendirent du navire et se mirent dans la chaloupe, ayant avec eux le second et quatre matelots. Leur dessein était de voir s'ils trouveraient dans cette île un lieu convenable pour s'y fixer, comme ils l'avaient fait, deux jours auparavant, dans l'île d'Isabelle. Vers dix heures et demie, la chaloupe revint au navire avec trois personnes grièvement blessées par les sauvages qui avaient attaqué nos gens. On porta Monseigneur sur le pont ; on examina ses blessures, et M. Guiot assura qu'il n'y avait pas moyen de le sauver. Il avait quatre grandes blessures à la tête, qui toutes pénétraient le crâne, de manière à laisser le cerveau à découvert. M. Frémont avait reçu deux blessures et le second une ; elles semblaient avoir été faites avec un tomawack (casse-tête). C'est M. Chaurain, le secrétaire de l'évêque, qui m'a donné les détails de cette triste affaire.

“ En débarquant, ils virent des sauvages tout armés. L'un d'eux, qui paraissait être le chef, vint à la chaloupe et voulut avoir l'amorce de Monseigneur. Le second et nos marins débarquèrent aussi et se promenèrent sur le rivage. Les sauvages, qui sortaient d'un buisson, s'avancèrent toujours vers la chaloupe. Le chef demanda un tomawack, que le second lui livra, par la crainte que ce chef lui inspirait. Mais les sauvages s'étaient rassemblés autour de l'embarcation, et observaient avec curiosité nos armes à feu. Il parait que personne ne s'était aperçu qu'ils étaient vêtus et peints comme le sont, pour